

SÉANCE DU 10 AVRIL 2012

convocation du 05 avril 2012

Le dix avril deux mil douze, vingt heures, les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en la Maison Commune sous la présidence de Mme Elisabeth PETIT, Maire.

Étaient présents : PETIT Elisabeth, BEAUDOUIN Marie-France, HAMOUIS Patrick, MONTIER Didier, DIEULLE Jacqueline, HALBOURG Eric, VAUTIER Philippe, LECOQ Gérard, DUBUISSON Sophie, DUMARCHE Gaétan, BIARD Christophe, DUCROQ Philippe.

Excusés : LEURY Tony (qui a donné procuration), FAUVEL Catherine, GALLE Nathalie.

Mr Christophe BIARD est élu secrétaire
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

REGIE DE TRANSPORTS – COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Sous la présidence de Mr Lecoq, Doyen, Mr Lebourgeois, Président, présente le Compte Administratif 2011 de la Régie de Transports. Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du conseil adoptent à l'unanimité des votes le compte administratif 2011 comme suit :

section d'exploitation : solde créditeur 22 777.43 €
section d'investissement : solde créditeur 25 311.00 €

Affectation du résultat d'exploitation :
Excédent de fonctionnement capitalisé : 0 €
Report à nouveau d'exploitation : 22 777.43 €

Mme le Maire reprend la présidence de séance.

REGIE DE TRANSPORTS – BUDGET PRIMITIF 2012

Mr Jean LEBOURGEOIS, Président propose le budget primitif 2012 de la Régie de Transports ; après délibération il est adopté à l'unanimité des votes tel que proposé par Mr le Président ;

il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :
section d'exploitation : 30 777 € section d'investissement : 26 713 €

REGIE TRANSPORTS - COMPTE DE GESTION 2011

Le compte de gestion de Mr le Receveur n'appelant ni observation ni réserve, il est adopté à l'unanimité des votes.

Monsieur Lebourgeois se retire.

COMMUNE – BUDGET PRIMITIF 2012

Mme le Maire présente au Conseil le projet de Budget primitif 2012 préparé par la commission des finances.

Après l'avoir étudié et en avoir délibéré, les Membres du Conseil adoptent à l'unanimité des votes le budget primitif 2012 tel que proposé par Mme le Maire.

Il est équilibré en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 521 609 €

Section d'investissement : 534 712 €

CHANGEMENT DE LA TONDEUSE A GAZON

Mme le Maire informe que la tondeuse à gazon autotractée de marque John Deere ne peut plus être réparée et qu'il convient de la changer.

Elle présente les devis proposés :

Fournisseur	Modèle	Montant HT	Montant TTC	Reprise ancien matériel
CASTORAMA	STIGA GCV 160	793.48	949.00	NON
LEROY MERLIN	TAHF WOLF	1 272.58	1 522.00	NON
TECHNI VERT	KAAZ LM 5360 HXA avec Kit mulching	1 441.47	1724.00	OUI 424 € TTC

Après avoir étudié les caractéristiques des différents matériels et leurs valeurs, le Conseil choisit à l'unanimité des votes la tondeuse KAAZ LM 5360 HXA avec kit mulching, proposée par l'entreprise TECHNI VERT pour un montant TTC de 1724 € (à déduire la reprise de l'ancien matériel pour 424 €).

Mme le Maire est autorisée à toutes les signatures nécessaires à l'achat qui sera mandaté à l'article 2158-156 du BP 2012.

DROIT DE PLACE

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil fixent le droit de place à 60 € par passage aux commerces venant en camion stationner sur le territoire de la commune. Le règlement se fera avant la date prévue pour la vente.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe qu'il est demandé qu'un autre emplacement soit défini pour les containers de tri sélectif et propose d'organiser une réunion avec la Communauté de Communes pour étudier leurs propositions d'aménagement. Le Conseil en prend acte.

Mme le Maire informe que le multiple rural de la commune a été la cible de voleurs qui ont tenté une infraction par la vitrine et que les propriétaires du fonds demandent un aménagement de protection contre les voitures-bélier. Le Conseil en prend acte.